



Yaoundé, le 17 JUN 2026

## ADDITIF N°002/2026

PORTANT CORRECTION DES CRITERES ESSENTIELS ET ACTUALISATION DE LA LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS, DANS LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SODECAO/CIPM/2026 DU 19 MAI 2026 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL AGRICOLE DE GREFFAGE POUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES PARCELLES SEMENCIERES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO COMMUNIQUE :

La Demande de Cotation N°001/DC/SODECAO/CIPM/2026 du 19 mai 2026 relative à la fourniture du petit matériel agricole de greffage pour le projet de développement des parcelles semencières de la Société de Développement du Cacao, en procédure d'urgence, est modifiée ainsi qu'il suit :

#### I- CORRECTION DES CRITERES ESSENTIELS

##### ➤ PIECE N°2 RPC

Au lieu de :

#### 2- Critères essentiels

N°	Désignations	Evaluation
<b>I- Présentation de l'offre (oui si 2/2)</b>		
01	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le Règlement de la consultation ;</li><li>- Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc ;</li></ul>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>II- Références du soumissionnaire (oui si 2/2)</b>		
02	Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant que fournisseur au moins 2 marchés similaires au cours des 03 dernières années. Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence : <ul style="list-style-type: none"><li>- Copies des premières deuxièmes et dernières pages du contrat ;</li><li>- PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ;</li></ul>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>III- Disponibilité de la fourniture et SAV (oui si 2/2)</b>		
03	<ul style="list-style-type: none"><li>- Attestation sur l'honneur de la disponibilité du matériel objet de la fourniture ;</li><li>- Preuve de l'existence d'un magasin (plan de localisation dudit magasin, photos) et d'un stock pièce de rechange du matériel objet de la fourniture.</li></ul>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

#### IV- Conformité de la fourniture (oui si 4/6)

04	- Conformité aux spécifications techniques mineures de la fourniture ;		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Désignation	Caractéristiques		Evaluation
	Greffoir	→ manche en plastique → longueur 18 cm → acier inoxydable ; spatule en cuivre		Oui si 2/3
	Pierre à limer	→ poids compris entre 146 et 300g → dimension 17,8 x 5,9, x 3,9 cm		Oui si 1/2
	Bande d'attache	→ épaisseur ≥ 60 μ → couleur : transparent → longueur : 100 m		Oui si 2/3
	Sachet plastique	→ conditionnement : paquet de 100 sachets plastiques → restriction d'utilisation : sachet plastique estampillé pour pépinière, non biodégradable, d'épaisseur au moins égale à 60μ		Oui si 1/2
	Insecticide	<u>Mode d'action</u> : systémique et contact <u>Cible</u> : miride du cacaoyer <u>Conditionnement</u> : bouteille d'1 litre <u>Dose d'usage</u> : notice disponible		Oui si 3/4
Nématicide	<u>Mode d'action</u> : systémique <u>Cible</u> : nématode <u>Conditionnement</u> : bidon de 5kg <u>Dose d'usage</u> : notice disponible	Oui si 3/4		

#### V- Capacité financière (oui si 1/1)

05	- le chiffre d'affaires cumulé ≥ vingt millions (20 000 000) de F CFA sur les trois dernières années ;	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
----	--	---

#### VI- délais de livraison (oui si 1/1)

06	- Engagement sur l'honneur du respect du délai de livraison	
----	---	--

#### VII- acceptation des Conditions du marché (oui si 2/2)

07	- Le projet de lettre commande dûment paraphé daté et signé ; - Spécifications techniques paraphées ; datées et signées.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
----	---	---

**Lire plutôt :**

2- Critères essentiels

N°	Désignations	Evaluation
<b>I- Présentation de l'offre (oui si 2/2)</b>		
01	- Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le Règlement de la consultation ; - Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc ;	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>II- Références du soumissionnaire (oui si 2/2)</b>		
02	Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant que fournisseur au moins 2 marchés similaires au cours des 03 dernières années. Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :  - Copies des premières deuxièmes et dernières pages du contrat ; - PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ;	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>III- Disponibilité de la fourniture et SAV (oui si 2/2)</b>		

03	- Attestation sur l'honneur de la disponibilité du matériel objet de la fourniture ; - Preuve de l'existence d'un magasin (plan de localisation dudit magasin, photos) et d'un stock pièce de rechange du matériel objet de la fourniture.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																					
<b>IV- Conformité de la fourniture (oui si 4/6)</b>																							
04	- Conformité aux spécifications techniques mineures de la fourniture ;	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Caractéristiques</th> <th>Evaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Greffoir</td> <td>→ manche en plastique → longueur 18 cm → acier inoxydable ; spatule en cuivre</td> <td>Oui si 2/3</td> </tr> <tr> <td>Pierre à limer</td> <td>→ poids compris entre 146 et 300g → dimension 17,8 x 5,9, x 3,9 cm</td> <td>Oui si 1/2</td> </tr> <tr> <td>Bande d'attache</td> <td>→ épaisseur ≥ 60 μ → couleur : transparent → longueur : 100 m</td> <td>Oui si 2/3</td> </tr> <tr> <td>Sachet plastique</td> <td>→ conditionnement : paquet de 100 sachets plastiques → restriction d'utilisation : sachet plastique estampillé pour pépinière, non biodégradable, d'épaisseur au moins égale à 60μ</td> <td>Oui si 1/2</td> </tr> <tr> <td>Insecticide</td> <td><u>Mode d'action</u> : systémique et contact <u>Cible</u> : miride du cacaoyer <u>Conditionnement</u> : bouteille d'1 litre <u>Dose d'usage</u> : notice disponible</td> <td>Oui si 3/4</td> </tr> <tr> <td>Nématicide</td> <td><u>Mode d'action</u> : systémique <u>Cible</u> : nématode <u>Conditionnement</u> : bidon de 5kg <u>Dose d'usage</u> : notice disponible</td> <td>Oui si 3/4</td> </tr> </tbody> </table>		Désignation	Caractéristiques	Evaluation	Greffoir	→ manche en plastique → longueur 18 cm → acier inoxydable ; spatule en cuivre	Oui si 2/3	Pierre à limer	→ poids compris entre 146 et 300g → dimension 17,8 x 5,9, x 3,9 cm	Oui si 1/2	Bande d'attache	→ épaisseur ≥ 60 μ → couleur : transparent → longueur : 100 m	Oui si 2/3	Sachet plastique	→ conditionnement : paquet de 100 sachets plastiques → restriction d'utilisation : sachet plastique estampillé pour pépinière, non biodégradable, d'épaisseur au moins égale à 60μ	Oui si 1/2	Insecticide	<u>Mode d'action</u> : systémique et contact <u>Cible</u> : miride du cacaoyer <u>Conditionnement</u> : bouteille d'1 litre <u>Dose d'usage</u> : notice disponible	Oui si 3/4	Nématicide	<u>Mode d'action</u> : systémique <u>Cible</u> : nématode <u>Conditionnement</u> : bidon de 5kg <u>Dose d'usage</u> : notice disponible	Oui si 3/4
	Désignation		Caractéristiques	Evaluation																			
	Greffoir		→ manche en plastique → longueur 18 cm → acier inoxydable ; spatule en cuivre	Oui si 2/3																			
	Pierre à limer		→ poids compris entre 146 et 300g → dimension 17,8 x 5,9, x 3,9 cm	Oui si 1/2																			
	Bande d'attache		→ épaisseur ≥ 60 μ → couleur : transparent → longueur : 100 m	Oui si 2/3																			
	Sachet plastique		→ conditionnement : paquet de 100 sachets plastiques → restriction d'utilisation : sachet plastique estampillé pour pépinière, non biodégradable, d'épaisseur au moins égale à 60μ	Oui si 1/2																			
Insecticide	<u>Mode d'action</u> : systémique et contact <u>Cible</u> : miride du cacaoyer <u>Conditionnement</u> : bouteille d'1 litre <u>Dose d'usage</u> : notice disponible	Oui si 3/4																					
Nématicide	<u>Mode d'action</u> : systémique <u>Cible</u> : nématode <u>Conditionnement</u> : bidon de 5kg <u>Dose d'usage</u> : notice disponible	Oui si 3/4																					
<b>V- Chiffre d'affaires (oui si 1/1)</b>																							
05	- le chiffre d'affaires cumulé ≥ vingt millions (20 000 000) de F CFA sur les trois dernières années ;	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																					
<b>VI- délais de livraison (oui si 1/1)</b>																							
06	- Engagement sur l'honneur du respect du délai de livraison																						
<b>VII- acceptation des Conditions du marché (oui si 2/2)</b>																							
07	- Le projet de lettre commande dûment paraphé daté et signé ; - Spécifications techniques paraphées ; datées et signées.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																					

II- ACTUALISATION DE LA LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.

Au lieu de :

**I- ETABLISSEMENT BANCAIRES AGREES**

1. Afriland first Bank ;
2. Bange Bank ;
3. Banque Atlantique ;

4. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) ;
5. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK) ;
6. Banque Internationale pour l'Epargne et le Credit (BICEC) ;
7. CITI Bank ;
8. Commercial Bank of Cameroon (CBC) ;
9. CCA Bank ;
10. Ecobank ;
11. National Financial Credit Bank (NFC) ;
12. Société Camerounaise de Banque (SCB-Cameroun) ;
13. Société Générale (SGC) ;
14. Standard Chartered Bank Cameroon ;
15. Union Bank of Cameroon (UBC) ;
16. United Bank for Africa (UBA).

## II- COMPAGNIES D'ASSURANCE

1. Activa Assurances ;
2. Assurance et Reassurance Africaine (AREA) ;
3. Atlantique Assurances Cameroun ;
4. Chanas Assurances ;
5. CPA SA ;
6. NSIA Assurances ;
7. PRO ASSUR ;
8. Prudential Beneficial General Assurances ;
9. Royal Onyx Insurance Cie ;
10. SAAR ;
11. SANLAM Assurance ;
12. Zenithe Insurance.

**Lire plutôt**

## I- ETABLISSEMENT BANCAIRES AGREES

1. **Acces bank**
2. **Afriland first Bank ;**
3. **Bange Bank ;**

4. Banque Atlantique ;
5. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) ;
6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK) ;
7. Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) ;
8. CITI Bank ;
9. Commercial Bank of Cameroon (CBC) ;
10. CCA Bank ;
11. Ecobank ;
12. La Régionale
13. National Financial Credit Bank (NFC) ;
14. Société Camerounaise de Banque (SCB-Cameroun) ;
15. Société Générale (SGC) ;
16. Standard Chartered Bank Cameroon ;
17. Union Bank of Cameroon (UBC) ;
18. United Bank for Africa (UBA).

## II- COMPAGNIES D'ASSURANCE

19. Activa Assurances ;
20. Assurance et Reassurance Africaine (AREA) ;
21. Atlantique Assurances Cameroun ;
22. Chanas Assurances ;
23. CPA SA ;
24. NSIA Assurances ;
25. PRO ASSUR ;
26. Beneficial General Insurance S.A ;
27. Royal Onyx Insurance Cie ;
28. SAAR ;
29. SANLAM Assurance ;
30. Zenithe Insurance.

Le reste sans changement.

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
MAÎTRE D'OUVRAGE**



*A. Akouafane Jean Claude*